



BAC PRO SAPAT

Services aux Personnes et Animation des Territoires

Durée

- **3 ans** : Seconde, Première et Terminale
- **Alternance** de période de **stages** dans les secteurs professionnels des services aux personnes et animation des territoires (64 semaines) et de périodes à **la Maison Familiale Rurale** (54 semaines)

Objectifs

- Acquérir une expérience professionnelle tout en préparant une formation de niveau IV.
- Former des futurs professionnels capables de travailler dans des organismes publics et privés, des associations, qui proposent des activités essentielles à la vie des territoires, des personnes, de familles.
- Construire son avenir professionnel en préparant des concours dans des écoles spécialisées, en accédant à des formations supérieures.
- Préparer au Baccalauréat professionnel Services aux Personnes et Animation de Territoires.
- Intégrer le monde du travail.

Contenu

Il est abordé en stage et à la MFR :

- **4 modules généraux** : - Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel (Biologie/Écologie, Mathématiques, Physique/Chimie, TIM)
- Débattre à l'ère de la mondialisation (Documentation, Histoire/Géographie/EMC (Éducation Morale et Civique), Français)
- Développer son identité culturelle (Français, ESC, Langue)
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles (Histoire/Géographie, ESC, EPS)
- **7 modules professionnels** : - Raisonner des choix d'intervention au service du lien et de qualité individuelle et collective
- Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire
- Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes
- Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien
- Animer un lieu de rencontres et d'échanges
- Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien ou de cohésion territoriales
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
- Enseignement à l'Initiative de l'Établissement (E.I.E)
- MAP (Module d'Adaptation Professionnelle)
- Temps fort sur la santé et le développement durable
- Stage à l'étranger (Erasmus+)
- Apprentissage

Un tremplin pour

- **Des BTS** : E.S.F., Animation et gestion touristiques locales, Gestion de la PME, assistant de Manager, communication, comptabilité et gestion des organisations, diététique, S.P.3.S., S.E.R., ventes et productions touristiques,...
- **Des DUT** : Carrières sociales, animation, gestion des entreprises et des administrations,...
- **Des écoles spécialisées** : moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, institut de soins infirmiers,...

Vers quels secteurs professionnels ?

- Service public de proximité,
- Enfance, Éducation, Jeunesse et éducation,
- Emploi, Insertion, Formation, entrepreneuriat,
- Santé, Solidarité, Social et médicosocial, Transport et mobilité,
- Sécurité,
- Culture, Sport et loisirs,
- Logement et habitat
- ...

- Accompagnement personnalisé et soutien aux troubles de l'apprentissage
- Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Examen

- **BAC PRO Services aux Personnes et Animation des Territoires** en fin de Terminale (CCF + épreuves terminales)
- **En complément** : BAFA, SST, CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)

PLANNING ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

N°	Semaines		jours fériés	4ème	3ème 1	3ème 2	2nde SAPAT	1ère SAPAT	Term SAPAT	CAP AEPE
35	Lundi 28 août 2023	au	Vendredi 1 septembre 2023			1	1		1	
36	Lundi 4 septembre 2023	au	Vendredi 8 septembre 2023	1	1			1		
37	Lundi 11 septembre 2023	au	Vendredi 15 septembre 2023			2		2	2	*
38	Lundi 18 septembre 2023	au	Vendredi 24 septembre 2023	2	2		2			*
39	Lundi 25 septembre 2023	au	Vendredi 29 septembre 2023		3			3	3	*
40	Lundi 2 octobre 2023	au	Vendredi 6 octobre 2023	3		3	3			*
41	Lundi 9 octobre 2023	au	Vendredi 13 octobre 2023		4			4		*
42	Lundi 16 octobre 2023	au	Vendredi 20 octobre 2023	4		4			4	**
43	Lundi 23 octobre 2023	au	Vendredi 27 octobre 2023				4	5	5	*
44	Lundi 30 octobre 2023	au	Vendredi 3 novembre 2023							
45	Lundi 6 novembre 2023	au	Vendredi 10 novembre 2023							*
46	Lundi 13 novembre 2023	au	Vendredi 17 novembre 2023	5	5				6	*
47	Lundi 20 novembre 2023	au	Vendredi 24 novembre 2023			5	5	6	Séjour	*
48	Lundi 27 novembre 2023	au	Vendredi 1 décembre 2023		6			7	Allemagne	*
49	Lundi 4 décembre 2023	au	Vendredi 8 décembre 2023	6			6		7	*
50	Lundi 11 décembre 2023	au	Vendredi 15 décembre 2023		7	6		8		*
51	Lundi 18 décembre 2023	au	Vendredi 22 décembre 2023	7		7	7			*
52	Lundi 25 décembre 2023	au	Vendredi 29 décembre 2023							
1	Lundi 1 janvier 2024	au	Vendredi 5 janvier 2024							
2	Lundi 8 janvier 2024	au	Vendredi 12 janvier 2024		8			9	8	*
3	Lundi 15 janvier 2024	au	Vendredi 19 janvier 2024	8		8	8			*
4	Lundi 22 janvier 2024	au	Vendredi 26 janvier 2024		9			10	9	*
5	Lundi 29 janvier 2024	au	Vendredi 2 février 2024			9	9		10	*
6	Lundi 5 février 2024	au	Vendredi 9 février 2024	9				11		**
7	Lundi 12 février 2024	au	Vendredi 16 février 2024		10				11	*
8	Lundi 19 février 2024	au	Vendredi 23 février 2024			10	10			*
9	Lundi 26 février 2024	au	Vendredi 1 mars 2024	10	11			12		*
10	Lundi 4 mars 2024	au	Vendredi 8 mars 2024							
11	Lundi 11 mars 2024	au	Vendredi 15 mars 2024			11	11		12	*
12	Lundi 18 mars 2024	au	Vendredi 22 mars 2024	11	12			13		*
13	Lundi 25 mars 2024	au	Vendredi 29 mars 2024				12	14	13	*
14	Lundi 1 avril 2024	au	Vendredi 5 avril 2024	Lu		12				*
15	Lundi 8 avril 2024	au	Vendredi 12 avril 2024		13				14	*
16	Lundi 15 avril 2024	au	Vendredi 19 avril 2024				13	15		*
17	Lundi 22 avril 2024	au	Vendredi 26 avril 2024	13		13			15	*
18	Lundi 29 avril 2024	au	Vendredi 3 mai 2024							
19	Lundi 6 mai 2024	au	Vendredi 10 mai 2024	Me-Je						**
20	Lundi 13 mai 2024	au	Vendredi 17 mai 2024		14		14	16		*
21	Lundi 20 mai 2024	au	Vendredi 24 mai 2024	Lu	14	14			16	*
22	Lundi 27 mai 2024	au	Vendredi 31 mai 2024		15	15		17		*
23	Lundi 3 juin 2024	au	Vendredi 7 juin 2024				15		17	
24	Lundi 10 juin 2024	au	Vendredi 14 juin 2024					18	18	
25	Lundi 17 juin 2024	au	Vendredi 21 juin 2024		16	16				
26	Lundi 24 juin 2024	au	Vendredi 28 juin 2024		16		16			
					17	17	17			

1,2,3,... *

couleurs - différents lieux

Stage cuisine : semaine n°17

Pour les élèves en classe de 3ème et de 2nde, les dates de votre stage cuisine sont individualisées et communiquées par mail.

Ce stage cuisine se réalise à la place d'une semaine de stage principal

TOTAL HEURES DE COURS 1ère / TERMINALE
SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DES TERRITOIRES

MATIERES				
Modules Généraux				
TRONC COMMUN	C1 - Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel			
	Biologie / Ecologie	46	3 CCF	
	Mathématiques	88		
	Physique / Chimie	37		
	TIM	18		
	C2 - Débattre à l'ère de la mondialisation			
	Documentation	22	1 CCF 2 ET	
	Histoire / Géographie / EMC	66		
	Français	77		
	C3 - Développer son identité culturelle			
	Français	11	3 CCF	
	ESC	37		
	Langue	77		
	C4 - Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles			
	Histoire / Géographie	11	3 CCF	
	ESC	18		
EPS	73			
Modules Professionnels				
BAC PRO SAPAT	C5 - Raisonner des choix d'intervention au service du lien et de qualité individuelle et collective			
	Histoire / Géographie / EMC	22	1 ET	
	ESF / Territoire	28		
	C6 - Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire			
	ESF	28	1 ET	
	Economie	21		
	C7 - Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes			
	ESF	48	2 CCF	
	Biologie / Ecologie	46		
	C8 - Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien			
	TIM	28	2 CCF	
	ESF	48		
	C9 - Animer un lieu de rencontres et d'échanges			
	ESC	28	2 CCF	
	C10 - Mettre en œuvre des initiatives locales vectrices de lien ou de cohésion territoriales			
Histoire / Géographie	11	2 CCF		
ESC	9			
Economie	34			
C11 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers				
MAP (Module d'Adaptation Professionnelle)	44	1 CCF		

Services aux personnes

Animation dans les territoires

TARIFS PENSION SCOLARITE 2023-2024

FORMATIONS INITIALES						
Nbre de semaine de Formation	2nde Services aux personnes et aux Territoires		1ère Services aux Personnes et aux Territoires		3ème Services aux Personnes et aux Territoires	
	16 semaines		18 semaines		18 semaines	
Volume horaire	568 heures		639 heures		639 heures	
Régime	Pension	1/2 Pension	Pension	1/2 Pension	Pension	1/2 Pension
Enseignement*	1 259 €	1 259 €	1 464 €	1 464 €	1 473 €	1 473 €
Restauration	337 €	224 €	378 €	252 €	441 €	343 €
Vie Résidentielle	496 €	358 €	556 €	402 €	649 €	468 €
Total	2 092 €	1 841 €	2 398 €	2 118 €	2 563 €	2 284 €
Total/mois sur 10 mois	209,20 €	184,10 €	239,80 €	211,80 €	256,30 €	228,40 €
Frais de dossier (payable à l'inscription)	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Adhésion à l'association (payable à l'inscription)	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

*Si vous avez 2 enfants en Maison Familiale, une remise de 10% est accordée sur le montant de la scolarité (enseignement) pour le second enfant

Formation SST incluse dans le BAC Pro SAPAT
 - 25 % sur la formation BAFA avec l'AFOCAL pour les élèves de la MFR

Ces tarifs pourront être réévalués (maximum 2%) au 1er septembre de chaque année scolaire par décision du Conseil d'administration

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A NOUS RETOURNER POUR CONSTITUER

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour les classes Term :

- La fiche de renseignement
- Une photo d'identité
- L'autorisation d'hospitalisation
- La fiche santé
- La photocopie du carnet de santé : pages vaccinations
- La fiche d'autorisations concernant le jeune
- Le formulaire de recueil de consentement à la collecte et au traitement des données personnelles
- 1 exemplaire du contrat financier signé (*à remplir : nom élève-responsable légal, choix interne-demi-pensionnaire, choix moyen de paiement prélèvement-chèque-espèce, engagement respectif des parties, date-signature*). Pour ceux qui ont choisi le mode de paiement par prélèvement automatique l'année dernière, les prélèvements seront reconduits automatiquement pour cette année.
- Le règlement de 20 € qui correspond à l'adhésion à l'association
- Le règlement de 50 € qui correspond aux frais de dossier
- Un mandat de prélèvement bancaire (*pour des règlements par prélèvement automatique*) *
- Un RIB (*pour les règlements par prélèvement automatique*) *
- Un chèque de caution de 120 € pour les livres (*chèque qui ne sera pas retiré et redonné en fin d'année si les livres sont rendus en état*)
- Un chèque de 12 € pour l'abonnement 2023/2024 au Lien : magazine des Maisons Familiales Rurales (*facultatif*)
- L'attestation d'assurance (*à transmettre le jour de la réunion de rentrée*)

** Pour les familles qui ont choisi le mode de paiement par prélèvement automatique l'année dernière, les prélèvements seront reconduits automatiquement pour cette année (il n'est pas nécessaire de compléter le mandat).*

Pour les dossiers de demande de bourses : (*ils vous seront envoyés ultérieurement*)

- Le dossier de demande de bourses complété et signé ainsi que la procuration annuelle
- L'avis d'imposition ou de non-imposition de 2023 (sur le revenu de 2022)
- 2 timbres
- L'attestation CAF
- La photocopie trois derniers bulletins de salaires (si changement de situation)
- L'extrait de jugement de divorce (si nécessaire)

Attention : procédure de reconduction automatique pour les jeunes boursiers en 1^{ère}, il vous sera uniquement demandé la signature de la procédure annuelle.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Renseignements élève

Nom : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone : Portable du jeune :

E-mail du jeune :

Nom des représentants légaux :

Régime choisi ⁽¹⁾ : Internat Demi-pension

Élève boursier l'année précédente ⁽¹⁾ (2022-2023) : Oui Non

Obtention de la bourse aux mérites en 2022/2023 ⁽¹⁾ : Oui Non

Demande de bourse 2023/2024 ⁽¹⁾ : Oui Non

Activités sportives pratiquées :

Dispense de sports ⁽¹⁾ : Oui Non
(si oui, produire un certificat médical)

N° INE de l'élève : L.V 1 :
(Cf. bulletin de notes ou contacter l'établissement actuel)

Scolarité antérieure

Année	Classe	Etablissement
2022-2023		
2021-2022		
2020-2021		

Diplôme(s) obtenu(s) :
.....

Projet professionnel :
.....

Stage(s) effectué(s) :
.....

Date : Signature de l'élève majeur Signature du Responsable légal

(1) Cocher la case correspondante

Renseignements famille

Nom du père : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Portable :

Téléphone travail : E-mail ⁽²⁾ :

Profession :

=====

Nom de la mère : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Portable :

Téléphone travail : E-mail ⁽²⁾ :

Profession :

=====

Nom – Prénom des enfants	Date de naissance	Nom – Prénom des enfants	Date de naissance

Situation familiale ⁽¹⁾ : marié divorcé séparé
 célibataire pacsé veuf
 concubin monoparental vie maritale

Merci de joindre tout document pour justifier votre situation familiale (ex : jugement de divorce...)

=====

Coordonnées du représentant légal si autres que celles des parents :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Fax :

Portable : E-mail ⁽²⁾ :

(1) Cocher la case correspondante

(2) De nombreux courriers vous seront envoyés par e-mail

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné,

(Nom et prénom du représentant légal)

Autorise le Directeur de la Maison Familiale « Les Sources », ou un salarié sous son autorité, à faire donner à (nom de l'élève), les soins d'urgence, les anesthésies, les examens et à pratiquer toute intervention chirurgicale ou dentaire nécessités par son état, pendant la période des cours, ainsi qu'à l'occasion des autres activités : sessions, stages, voyages, au cours desquels il ou elle se trouve sous leur responsabilité.

Je laisse l'établissement libre de choisir le lieu d'hospitalisation (CHU d'Angers) et je le dégage de toute responsabilité,

OU

Clinique de votre choix : Tél :

Médecin traitant :

Informations utiles concernant la santé de votre jeune (allergies, problèmes de santé, régime alimentaire, suivi médical...) : Vaccinations : joindre la photocopie du carnet de santé

.....
.....

Personnes à prévenir immédiatement :

Pour tout changement nous en informer dans les plus brefs délais.

NOM Prénom : Tél:

NOM Prénom : Tél :

NOM Prénom : Tél :

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné,

(Nom et prénom du représentant légal)

Autorise le Directeur de la Maison Familiale, ou un salarié sous son autorité, à sortir à mon fils / ma fille de l'hôpital ou de la clinique suite à une intervention chirurgicale, anesthésie et examens nécessités par son état pour l'année scolaire 2023-2024.

Signature du responsable légal,

Fait à

Le

FICHE SANTE

NOM : Prénom :

Date de naissance : N° Sécurité Sociale

Nom du représentant légal :

Adresse :

NUMEROS DE TELEPHONES UTILES

Domicile parents		Elève : portable	
Père : portable		Père : travail	
Mère : portable		Mère : travail	
Autres personnes	Nom/Prénom		

VACCINATIONS

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Date du dernier rappel	Vaccins recommandés	Oui	Non
Diphtérie				Hépatite B		
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole		
Poliomyélite				Coqueluche		
				Covid19		

Nom du médecin traitant : Téléphone :

AMENAGEMENT D'EPREUVES - SUIVIS

✓ Votre enfant a-t-il ou est-il suivi par un orthophoniste ? OUI NON

Si OUI, de quel type (dyslexie, dyspraxie, ...) :

✓ Votre enfant a-t-il un suivi éducatif ? OUI NON

Si OUI, avec quelle structure :

✓ Votre enfant a-t-il bénéficié l'année dernière d'un aménagement scolaire particulier ? OUI NON

Si OUI, lequel ? PAI PPS PAP 1/3 TEMPS Autre :

Souhaitez-vous le renouveler ? OUI NON

Si NON, Souhaitez-vous faire une demande ? OUI NON

OBSERVATIONS PARTICULIERES que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre...) :

.....

Signature du représentant légal
 précédée de la mention « certifié exact »

Si votre enfant suit un traitement médical régulier ou ponctuel, merci de déposer à la Maison Familiale le duplicata de l'ordonnance ainsi que les médicaments.

AUTORISATIONS CONCERNANT LE JEUNE

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Je soussigné :

(Nom/prénom du représentant légal du jeune désigné ci-dessus).

Autorisation de droit à l'image

Autorise l'utilisation de la photographie de mon enfant dans le cadre de la Maison Familiale.

N'autorise pas l'utilisation de la photographie de mon enfant dans le cadre de la Maison Familiale.

Ces documents pourront être stockés, diffusés sur tout moyen existant ou qui existeront dans l'ensemble de la MFR.

Autorisation de sorties pédagogiques

Autorise mon jeune à faire des sorties pédagogiques accompagnées par les moniteurs et/ou animateurs lors de la semaine de cours à la Maison Familiale et autorise l'équipe de la Maison familiale « Les Sources » à transporter mon jeune dans le cadre des activités organisées par la Maison Familiale (avec le minibus de la MFR).

N'autorise pas mon jeune à faire des sorties pédagogiques lors de la semaine de cours à la Maison Familiale.

Autorisation de sortie libre

Autorise mon jeune à sortir de la Maison Familiale dans le cadre de la sortie libre qui aura lieu le mercredi.

N'autorise pas mon jeune à sortir de la Maison Familiale dans le cadre de la sortie libre qui aura lieu le mercredi.

Par ailleurs, j'autorise le Directeur à suspendre l'autorisation de sortie libre dans le cas de non-respect du règlement intérieur.

Cf. règlement intérieur – Sorties libres

Les élèves mineurs sont autorisés à sortir de l'établissement chaque mercredi de 18h00 à 19h00.

Les élèves majeurs sont autorisés à sortir de l'établissement chaque mercredi de 18h00 à 21h30.

Autorisation d'échange par courriel

Dans le cadre du développement durable, la MFR propose aux familles de privilégier les échanges par courriel lorsque cela est possible (envois de conventions, plannings, devoirs, informations diverses...).

Les documents officiels (tels que les bulletins de notes...) seront adressés par courrier.

Souhaite mettre en place les échanges par courriel pour l'année en cours et m'engage à consulter ma boîte mail régulièrement.

Adresse mail :

Ne souhaite pas mettre en place les échanges par mail.

Fait à : Le :

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

**FORMULAIRE DE RECUEIL DE CONSENTEMENT
A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT
DES DONNÉES PERSONNELLES**

I. Identité – statut de la personne concernée par la collecte de données

NOM et Prénom : GUÉRIN Olivier
Statut au sein de la MFR : Directeur

II. Finalité du traitement

Ces données seront utilisées dans le but de :

- Inscription DRAAF, CFA, prescripteurs autres...
- Accompagnement à la mise en place du dossier de bourse
- Inscriptions aux examens
- Assurance stage (Groupama pour les dommages matériels pris en charge uniquement en fonction des horaires indiqués sur la convention de stage + MSA pour les dommages corporels)
- Mise en place du mode de paiement

III. Destinataires des données

Elles seront consultables par : M GUÉRIN Olivier, le Directeur
L'équipe pédagogique
L'équipe administrative

IV. Droits à la personne concernée

Conformément à la loi, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, effacer, les limiter en contactant Monsieur GUÉRIN, le Directeur de la MFR.

V. Durée de conservation des données

Les données collectées seront conservées pendant 3 ans après la scolarité.

Signatures

Je soussigné Monsieur MIGNOT Jacky, Président de la MFR « Les Sources », m'engage à ce que ces données ne soient accessibles qu'aux destinataires mentionnés dans le présent document et exclusivement utilisées aux fins évoquées. Je m'engage également à garantir l'exercice de ces droits susmentionnés.

Fait à La Meignanne,
Pour l'année scolaire 2023/2024

Signature du Président de la MFR :
M MIGNOT Jacky



NOM Prénom de l'élève :

Je soussigné (le responsable légal de l'élève)
consent à la collecte des données personnelles et à leurs modalités de traitement évoquées ci-dessus.

Signature du responsable légal de la personne dont les données sont traitées :

CONTRAT FINANCIER

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Inscription ou Réinscription

Nom prénom de l'élève : Interne

Le Représentant légal : Demi-pensionnaire

Tarifs

	Interne	Demi-Pension
Adhésion à l'association obligatoire (1 seule par famille)	20 €	20 €
Frais de dossier	50 €	50 €
Enseignement	2 563€	2 284 €
Restauration		
Vie Résidentielle		
TOTAL Interne	2 633 €	2 354 €

Une réduction de 10% sur les frais de scolarité (enseignement) est effectuée pour 2 enfants ou plus en MFR (sur présentation d'un certificat de scolarité)

Si vous avez d'autres enfants inscrits en Maison Familiale indiquer leur nom, prénom et l'Etablissement où ils sont inscrits :

NOM – Prénom	Etablissement scolaire MFR

En cas de démision ou d'exclusion de la formation en cours d'année, le solde à payer par la famille sera calculé selon les conditions suivantes :

- l'adhésion et les frais de dossier sont dus en totalité.
- pour la scolarité :
 - en cas de démission tout trimestre commencé doit être payé
 - en cas d'exclusion les frais sont calculés au prorata des semaines de présence en cours
- pour la restauration et la vie résidentielle, les frais sont calculés au prorata des semaines de présence.

En cas d'interruption, la date d'arrêt de formation correspond à la date de réception par la MFR du courrier envoyé par la famille mentionnant la fin de scolarisation du jeune.

En cas d'exclusion définitive, la date d'arrêt de formation correspond à la date de la commission de discipline.

Si l'élève s'inscrit en cours d'année, le montant des frais est convenu d'un commun accord entre les parties sur la base d'un prorata temporis.

Les bourses :

Après étude de vos ressources, un dossier de bourse pourra être établi si vous en exprimez le souhait.

L'avis concernant l'attribution ou non de bourses est connu en général fin novembre, début décembre. La somme accordée est ensuite directement versée à la Maison Familiale qui alors la déduit du montant de la pension – scolarité à payer.

Plan de paiement

Soit un total de : **2 563,00 € pour les internes** (soit 256,30 €/mois sur 10 mois)
 + 20 € d'adhésion à l'association et + 50 € de frais de dossier payables à l'inscription

Soit un total de : **2 284,00 € pour les demi-pensionnaires** (soit 228,40 €/mois sur 10 mois)
 + 20 € d'adhésion à l'association et + 50 € de frais de dossier payables à l'inscription

PLAN DE PAIEMENT

	Paiement en 10 versements	Montant Prévisionnel Internat	Montant Prévisionnel ½ Pension	Versement	Date
	Bourse Nationale				
	Adhésion	20,00 €	20,00 €		
	Frais de dossier	50,00 €	50,00 €		
1	Le 10/09/2023	256,30 €	228,40 €		
2	Le 10/10/2023	256,30 €	228,40 €		
3	Le 10/11/2023	256,30 €	228,40 €		
4	Le 10/12/2023	256,30 €	228,40 €		
5	Le 10/01/2024	256,30 €	228,40 €		
6	Le 10/02/2024	256,30 €	228,40 €		
7	Le 10/03/2024	256,30 €	228,40 €		
8	Le 10/04/2024	256,30 €	228,40 €		
9	Le 10/05/2024	256,30 €	228,40 €		
10	Le 10/06/2024	256,30 €	228,40 €		

Réalisation d'un Dossier de Bourses
 Oui
 Non

Moyen de paiement choisi

(cocher la formule choisie par prélèvement, par chèque, ou par espèce)

- Par prélèvement automatique le 10 de chaque mois – à partir du mois de Septembre 2023 jusqu'à Juin 2024 (montant révisable à la date d'attribution des bourses c'est-à-dire au 10/12/2023).
- Par chèque bancaire
- Par espèces

Engagement respectif des parties

- L'établissement s'engage expressément à fournir la prestation convenue dans les conditions fixées ci-dessus.
- Monsieur, Madame, (Nom, Prénom)

Parents de l'élève (Nom, Prénom)déclare(ent) inscrire le jeune désigné ci-dessus auprès de l'établissement et s'engage(ent) à régler l'intégralité des frais de Pension-Scolarité.

Toute somme non réglée à la date d'échéance fera l'objet d'une majoration de 1.5 fois le taux légal par mois (décret n°2009, article 1153 du Code Civil).

Fait àle.....(en double exemplaire, garder le 2^{ème})

Signatures (faire précéder de la mention « Lu et Approuvé »)

Le Directeur,
M. GUERIN Olivier



La Trésorière,
Mme PICOULIER Françoise



Le Représentant légal

PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

Les prélèvements automatiques seront effectués le 10 de chaque mois (de septembre à juin) de l'année scolaire 2023/2024.

Vous trouverez ci-dessous **un mandat de prélèvement SEPA** qui est à compléter (*nom, prénom et adresse du débiteur, désignation du compte IBAN et BIC, date et signature*) et à nous retourner signer dans le dossier d'inscription. Ce document doit être accompagné d'un **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal**. En l'absence d'un des documents cités ci-dessus, les prélèvements ne pourront en aucun cas être effectués.

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER MFR LES SOURCES 201 Chemin de Linières - La Meignanne 49770 LONGUENEE EN ANJOU	MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA ICS : FR89ZZZ001124	 CULTIVONS LES RÉUSSITES Formalités par alternance MFR-CPA LA MEIGNANNE
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez MFR LES SOURCES, 49770 LONGUENEE EN ANJOU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de MFR LES SOURCES, 49770 LONGUENEE EN ANJOU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
Référence Unique du Mandat :		
NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR	DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER IBAN _____ Numéro d'identification international du compte bancaire BIC _____ Code international d'identification bancaire	
TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent / répétitif <input checked="" type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input type="checkbox"/>		
Fait à :	Signature :	
Le :		
<i>Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque</i>		
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78.17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.		

Pour l'internat ...

- un drap housse, un drap plat ou duvet, une taie d'oreiller et une housse de couette
- une paire de claquettes et un peignoir (notamment pour accéder aux sanitaires)
- nécessaire de toilettes

Il serait souhaitable que ce nécessaire soit marqué

Pour la vie scolaire ...

- agrafeuse
 - crayons de papier, taille-crayon, gomme
 - crayons billes
 - crayons de couleur, feutres fins
 - règle graduée
 - rapporteur, équerre, compas
 - colle blanche, scotch, ciseaux
 - 1 cahier de brouillon
 - 1 grand cahier à spirale 24 x 32 cm petits carreaux (180 pages)
 - 1 lot d'intercalaires 12 vues
 - 1 paquet de feuilles mobiles petits carreaux
 - 1 paquet de feuilles doubles petits carreaux
 - 1 chemise à rabat
 - un dictionnaire de poche français
 - un dictionnaire de poche français/anglais
 - une calculatrice : conseillée Casio graphique 35+
 - une clé USB (8 Go) : Obligatoire
 - une tenue de sport obligatoire : **2 paires de chaussures de sport de type « running »**
(1 paire pour l'intérieur et 1 paire pour l'extérieur), survêtement ou short, tee-shirt
 - Prévoir des classeurs si ceux de 1ère sont usés
-
- manuels scolaires prêtés par la Maison Familiale (chèque de caution demandé lors de l'inscription de votre jeune)